L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

MERCREDI, 12 SEPTEMBRE 1894.

NOUVELLE-ORLEANS.

PETITES ANNONCES.

BERTRAND & SCHMIDT, magasin de meuble at bon marché, 607 rue Royale, entre Toulouse et St Pierre—Meubles achetés, vendus et échangés. Matelas crin, à ressorts et en mousse faits sur commande; vieux matelas remis à neuf. Aussi tous genres de travaux de TAPISSERIE exécutés avec le plus grande habileté. Meubles bien réparés, nettoyés et remis à neuf; travaux bien finis et garantis.
3 août—3m

A LOUER.

A PARTIR du 1er octobre 1894, les deux magasins à quatre étages, situés rue Royale, entre Bienville et Conti, dans la Nouvelle-Orléans, appartenant à la succession de Mme Jean Louis, sont à louer. S'adresser à Geo. Denègre, Denègre Building, au No 33 de la rue Carondelet. 26 août—2

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Jules Andrieu vs Eugénie Landry et son mari, V. T. Clements.

DEUXIEME COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans.—No 20,981—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Ernest Moret, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, devant mon bureau, siégeant en No 90, nouveau No 322 Passage de la Bourse, entre les rues Bienville et Conti, dans le Deuxième District de cette ville, VENDREDI, le 21 septembre 1894, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes y appartenant, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'Ilet No 253, lequel est borné par les rues Chestnut, Camp, Dufossat et Soniat. Le dit lot de terre commençant à une distance de soixante-deux pieds de l'angle gauche de la rue Chestnut et Dufossat et mesurant trente (30) pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles; lequel dit lot de terre est désigné par la lettre S sur un plan annexé à un acte d'Edgar Grima, notaire, daté du 19 janvier 1894 et fait partie d'un lot de terre désigné par le numéro quinze (15) d'après un plan déposé dans le bureau de Selim Magner ancien notaire dans cette ville d'après le plan No 112.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement de 26 billets, 25 desquels sont de $8.00 chacun et un de $10.00, tirés par le défendeur ici, payable à la Banque des Citoyens de la Louisiane, à son propre ordre et par elle endossés et garantis par privilège de vendeur et hypothèque sur la propriété ci-dessus mentionnée par acte de E. Grima, notaire, daté du 19 janvier 1894, lesquels billets sont tous datés du 19 janvier 1894 et sont payab se respectivement le premier de chaque mois commençant le 1er septembre 1894 et le premier de chaque mois subséquent, le dernier billet de $10.00 étant le 1er octobre 1896, et tous portant intérêt de 8 0/0 de date jusqu'à parfait paiement et la balance du prix d'adjudication comptant sur le tout.

P. AD. PORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
17août—17 24 31—sept—7 14 21

Mme Veuve Julia Ebeling vs. M. et Mme Tanego.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.—No 27,233—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le VENDREDI, 14 septembre 1894, à midi, rue Royale, entre Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, les biens meubles ci-après décrits, à savoir :

Un char, un cheval, deux wagons et un lot de meubles de maison.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

WM. NELSON,
Constable.

5 sept—5 11 14

Mme E. Mertzweiller vs. M. et Mme Paul Labatt.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans, No 27,251.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Paris Habell, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, agissant à la place de l'Hon. J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, absent en congé, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le MARDI, 18 septembre 1894, à midi, à la porte de la Cour Civile de District de cette ville, VENDREDI, le 21 septembre 1894, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes y appartenant, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'Ilet No 253, lequel est borné par les rues Chestnut Camp, Dufossat et Soniat. Le dit lot de terre commençant à une distance de soixante-deux pieds de l'angle gauche des rues Chestnut et Dufossat et mesurant trente (30) pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles; lequel dit lot de terre est désigné par la lettre S sur un plan annexé à un acte d'Edgar Grima, notaire, daté du 19 janvier 1894 et fait partie d'un lot de terre désigné par le numéro quinze (15) d'après un plan déposé dans le bureau de Selim Magner ancien notaire dans cette ville d'après le plan No 112.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement de 26 billets, 25 desquels sont de $8.00 chacun et un de $10.00, tirés par le défendeur ici, payable à la Banque des Citoyens de la Louisiane, à son propre ordre et par elle endossés et garantis par privilège de vendeur et hypothèque sur la propriété ci-dessus mentionnée par acte de E. Grima, notaire, daté du 19 janvier 1894, lesquels billets sont tous datés du 19 janvier 1894 et sont payab se respectivement le premier de chaque mois commençant le 1er septembre 1894 et le premier de chaque mois subséquent, le dernier billet de $10.00 étant le 1er octobre 1896, et tous portant intérêt de 8 0/0 de date jusqu'à parfait paiement et la balance du prix d'adjudication comptant sur le tout.

P. AD. PORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
17août—17 24 31—sept—7 14 21

Mme Veuve Julia Ebeling vs. M. et Mme Tanego.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.—No 27,233—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le VENDREDI, 14 septembre 1894, à midi, rue Royale, entre Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, les biens meubles ci-après décrits, à savoir :

Un char, un cheval, deux wagons et un lot de meubles de maison.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

WM. NELSON,
Constable.

5 sept—5 11 14

Mme E. Mertzweiller vs. M. et Mme Paul Labatt.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans, No 27,251.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Paris Habell, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, agissant à la place de l'Hon. J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, absent en congé, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le MARDI, 18 septembre 1894, à midi, à la porte de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'édifice de la Nouvelle-Orléans, entre St-Charles et Carondelet, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes y appartenant, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'Ilet No 253, lequel est borné par les rues Chestnut, Camp, Dufossat et Soniat, mesurant trente (30) pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles, le dit lot de terre étant désigné par la lettre S sur un plan annexé à un acte d'Edgar Grima, notaire, daté du 19 janvier 1894 et fait partie d'un lot de terre désigné par le numéro quinze (15) d'après un plan déposé dans le bureau de Selim Magner, ancien notaire dans cette ville d'après le plan No 112.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. PORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
6 sept—6 12 18

Joseph Dufloure vs Edward P. Lopez.

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans.—No 20,982.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Moret, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon bureau, siégeant en No 90, nouveau No 322 Passage de la Bourse, entre Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 17 septembre 1894, à 11 heures A.M., de la propriété ci-après décrite, à savoir : Un lot de meubles de maison. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. PORTIER, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
6 sept—6 12 18

Mlle J. A. Coste vs Joseph Richard.

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.—No 20,995.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Ernest Moret, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepot ancien numéro 95, nouveau numéro 429 rue Royale entre Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI, 12me jour de septembre 1894, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de meubles de maison.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. PORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

1er sept—1er 6 12

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de John White.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 42,322—Division D—A vis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Thomas White, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

12 sept—12 16 21

Succession de Patrick Short.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 40,754—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. B. Vinet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

8sept—8 12 16

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bâtisse en Briques à Deux Etages.

Dans le Troisième District,

No 9 rue Espagne, entre les rues Decatur et North Peters.

A L'ENCAN.

Succession de Julia F. A. Brinkmann, épouse de John Lampton.

No 43,443.—Cour Civile de District paroisse d'Orléans.—Division D.

PAR J. O'CONNOR & CO.—Alfred C. Green, encanteur.—Bureau No 56, nouveau numéro 334 rue Carondelet.—MERCREDI, 10 octobre 1894, à midi à la Bourse des Encanteurs, No 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable C. H. Righter, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé dans l'affaire ci-dessus le 3 septembre 1894, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes y appartenant, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Live Oak ou Constance, Magazine, Bellecastle et Dufossat, désignés comme les Nos 7 et 8 9, et mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Live Oak ou Constance, sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers au plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit, avec billets garantis par hypothèque sur la propriété, portant intérêt de 8 pour cent par an à partir de la date jusqu'au paiement final, ensemble avec toutes les clauses usuelles de garantie. L'acquéreur assumera un mois de son machème les taxes de 1894. Acte de vente pardevant Geo. C. Prévé, notaire, l'acquéreur fera un dépot de $25 pour sept au moment de l'adjudication.

9 sept—9 13 20 27—oct 4 11.

PAR JAS A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ilet de terre grandeur extra

—ET—

Quatre cottages doubles et deux simples

A CARROLLTON.

Bornés par les rues Washington, Short, quatrième et Hemple.

A un ilet de l'avenue Carrollton et des deux doubles lignes de chars électriques, à proximité du marché, des églises et écoles. Une des plus belles occasions offertes pour emplacement et spéculation.

LONG CRÉDIT. CONDITIONS FACILES.

Dans l'affaire de Francis Rocker vs. Anna M. Dollinger.

No 41,511—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JAS A. BRENNAN, Encanteur—Bureau 148 rue Gravier—MERCREDI, 3 octobre 1894 à midi à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, il sera vendu à l'encan en vertu de et conformément à un jugement rendu le 21 août 1894, par l'Honorable C. H. Righter, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de cette ville, désigné par le No 39 B, d'après un croquis annexé à un acte passé pardevant C. C. Portier, notaire public, le 19 novembre 1860, et mesurant 301 pieds de face à la rue Washington, 301 pieds 6 pouces à la rue Short, 275 pieds de face à la rue Quatrième.

Conditions—La moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur et la balance, s'il y en a, en un an, avec billets garantis par hypothèque sur les biens de l'acquéreur divisés en coupons, pour satisfaire l'intérêt des parties intéressées. Acquéreur paiera les frais de transfert et de timbres. Intérêt de 8 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final; assurance, hommes d'acier et toutes autres clauses usus les de sécurité; les taxes de 1894 devront être assumées par l'acquéreur en sus du prix d'adjudication, un dépôt de 10 pour cent devra être fait au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant F. Deibel, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur. Le plan est déposé aux Nos 72 et 74 rue St-Charles en sus qu'un 30 sept; après cette date aux Nos 629 et 631 rue Carondelet.

2 sept—2 9 16 23 30—oct 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE JOLI COTTAGE DOUBLE ET EMPLACEment de Commerce, coin des rues Deuxième et Constance, et Résidence en Bois dans le fond, sur la rue Constance.

LE COTTAGE DOUBLE, SOLIDEMENT Construit, 173 rue Laurel, entre les rues Prytanie et Deuxième. Les plus belles portions du Quatrième District.

Succession de Daniel Rowland et femme No 42 848.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JAS A. BRENNAN, encanteur—Bureau 148 rue Gravier—MERCREDI, 3 octobre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de et conformément à un jugement rendu ce jourd'hui par l'Hon. C. H. Righter, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, etc., situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet No 52, borné par les rues Piroteau, Laurel et Constance, le dit terrain est désigné par le numéro 12 d'après un certain plan dressé par Hugh Grant, voyer, daté le 30 mai 1843, et déposé au bureau de C. D. Kock, pour référence, lequel dit lot forme l'encoignure des rues Deuxième et Constance, et mesure vingt-six pieds huit pouces en façade sur la rue Deuxième sur une profondeur et cent vingt-six pieds huit pouces en façade sur la rue Constance de cent onze pieds quatre pouces et quatre-vingt-cinq pouces sur la ligne de derrière, et vingt-huit pieds huit pouces et trois pouces dans le fond tout sa mesure américain.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, etc., situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Piroteau, Laurel, Deuxième et Constance, mesurant chacune pieds de face à la rue Laurel, sur une profondeur de cent soixante dix pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Un tier ou plus, ou tout, comptant, la balance, s'il y en a, à un et deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'à paiement final, honoraires d'avocat et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, les taxes d'Etat et de ville pour 1894 devant être payées par les acquéreurs en sus et au dessus du prix d'adjudication, dépôt de 10 pour cent requis au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, au dépens des acquéreurs. Plan exposé au No 72 et 74 rue St-Charles jusqu'au 30 septembre; après cette date au No 629 rue Carondelet.

2 sept—2 9 16 23 30—8 oct

ANNONCE JUDICIAIRE.

Quatre lots extra grands et cottages doubles à Carrollton.

Voisinage s'améliorant rapidement.

Succession de Henry Roan et femme et Thomas Roan.

No 43,256—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JAS A. BRENNAN, Encanteur, Bureau No 642 rue Gravier—MERCREDI, 26 octobre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Righter, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 22 août 1894, dans l'affaire ci-dessus, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Quatre certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de cette ville, dans l'Ilet No 802, borné par les rues Canal, Cleveland, Murat et Alexander, dans le Premier District de cette ville, étant les lots Nos 13 à 26, inclusivement, le tout tel que montré sur le plan à voir. Le lot No 13 mesure 106 pieds 9 pouces et 2 lignes de face à la rue Alexander, 167 pieds 8 pouces et 7 lignes de profondeur; le lot No 14, 98 pieds 9 pouces et 4 lignes sur une angle sur le côté après la rue du Canal, formant une face de 30 pieds 9 pouces et 4 lignes de la distance de 32 pieds 11 pouces et 4 lignes de la rue du Canal. Les lots Nos 14 à 16 inclusive mesurent chacun 30 pieds 9 pouces et 4 lignes sur 98 pouces et 4 lignes de face sur la rue Alexandre, sur une profondeur de 119 pieds, 4 pouces et 7 lignes entre lignes parallèles; le lot No 17 au No 20 inclusivement mesurant chacun 26 pieds 8 pouces et 5 lignes de face sur la rue Alexandre sur une profondeur de 119 pieds 4 pouces et 7 lignes entre lignes parallèles, le lot No 20 forme l'encoignure des rues Alexandre et Cleveland. Le lot No 21 mesure une distance de 119 pieds 4 pouces et 7 lignes de la rue Alexandre et mesure 28 pieds 4 pouces de face à la rue Cleveland sur une profondeur de 180 pieds, entre lignes parallèles. Le lot No 22 mesure 28 pieds 4 pouces de face sur la rue Cleveland sur 180 pieds en la profondeur de la ligne du lot No 21 et 177 pieds 10 pouces et 5 lignes de la ligne le séparant du lot No 23 et 20 pieds de face sur la rue Murat, sur une profondeur de 180 pieds, entre lignes parallèles. Le lot No 24 forme l'encoignure des rues Murat et Cleveland. Le lot No 26 mesure 81 pieds 5 pouces de face à la rue Murat, 110 pieds sur la ligne de séparation du lot No 25, 120 pieds 6 pouces sur une ligne angulaire sur le côté près de la rue Canal et 100 pieds 1 pouce et 5 lignes sur la ligne de fond le séparant du lot No 25. Le tout d'après un plan dressé par Chas. G. De L'Isle, voyer, daté du 30 juillet 1894, dont la copie de ladite a été enregistrée au bureau de la dite succession. Les lots de terre sont situés dans une localité s'améliorant rapidement, étant qu'à une très petite distance de la rue du Canal, où passent maintenant les chars électriques et plusieurs charmantes résidences sont maintenant en voie de construction et se trouvent dans le voisinage du Boulevard Park.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un an de crédit, la partie à crédit devant porter privilège et hypothèque sur la propriété, portant sept pour cent d'intérêt par an et toutes les autres clauses usuelles. L'acquéreur devra payer cinq (5) dpts de dix pour cent comptant du prix au moment de l'adjudication et assumera le paiement des taxes de 1894 en sus du prix de son adjudication.

Acte de vente au frais de l'acquéreur, pardevant A. O. Lapice, notaire. Plan du vendeur exposé au No 72 et 74 rue St-Charles jusqu'au 12 sept—12 19 26—sept 2 9 12

PAR FITZPATRICK & SMITH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Attention Spéculateurs

Quatorze Splendides Lots de Terre

—DANS LE—

PREMIER DISTRICT,

Dans l'ilet borné par les rues Canal, Murat, Alexandre et l'avenue Cleveland.

Succession de François Lacroix.

No 9,904.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division D.

PAR FITZPATRICK & SMITH—W. H. Fitzpatrick, encanteur bureau 54 rue Carondelet—MERCREDI, 12 septembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé le 6 août 1894, par l'Hon. N. H. Righter, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Quatorze certains lots de terre dans l'Ilet No 802, borné par les rues Canal, Cleveland, Murat et Alexander, dans le Premier District de cette ville, étant les lots Nos 13 à 26, inclusivement, le tout tel que montré sur le plan à voir. Le lot No 13 mesure 106 pieds 9 pouces et 2 lignes de face à la rue Alexander, 167 pieds 8 pouces et 7 lignes de profondeur; le lot No 14, 98 pieds 9 pouces et 4 lignes sur une angle sur le côté après la rue du Canal, formant une face de 30 pieds 9 pouces et 4 lignes de la distance de 32 pieds 11 pouces et 4 lignes de la rue du Canal. Les lots Nos 14 à 16 inclusive mesurent chacun 30 pieds 9 pouces et 4 lignes 98 pouces et 4 lignes de face sur la rue Alexandre, sur une profondeur de 119 pieds, 4 pouces et 7 lignes entre lignes parallèles; le lot No 17 au No 20 inclusivement mesurant chacun 26 pieds 8 pouces et 5 lignes de face sur la rue Alexandre sur une profondeur de 119 pieds 4 pouces et 7 lignes entre lignes parallèles, le lot No 20 forme l'encoignure des rues Alexandre et Cleveland. Le lot No 21 mesure une distance de 119 pieds 4 pouces et 7 lignes de la rue Alexandre et mesure 28 pieds 4 pouces de face à la rue Cleveland sur une profondeur de 180 pieds, entre lignes parallèles. Le lot No 22 mesure 28 pieds 4 pouces de face sur la rue Cleveland sur 180 pieds en la profondeur de la ligne du lot No 21 et 177 pieds 10 pouces et 5 lignes de la ligne le séparant du lot No 23 et 20 pieds de face sur la rue Murat, sur une profondeur de 180 pieds, entre lignes parallèles. Le lot No 24 forme l'encoignure des rues Murat et Cleveland. Le lot No 26 mesure 81 pieds 5 pouces de face à la rue Murat, 110 pieds sur la ligne de séparation du lot No 25, 120 pieds 6 pouces sur une ligne angulaire sur le côté près de la rue Canal et 100 pieds 1 pouce et 5 lignes sur la ligne de fond le séparant du lot No 25. Le tout d'après un plan dressé par Chas. G. De L'Isle, voyer, daté du 30 juillet 1894, dont la copie de ladite a été enregistrée au bureau de la dite succession. Les lots de terre sont situés dans une localité s'améliorant rapidement, étant qu'à une très petite distance de la rue du Canal, où passent maintenant les chars électriques et plusieurs charmantes résidences sont maintenant en voie de construction et se trouvent dans le voisinage du Boulevard Park.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un an de crédit, la partie à crédit devant porter privilège et hypothèque sur la propriété, portant sept pour cent d'intérêt par an et toutes les autres clauses usuelles. L'acquéreur devra payer cinq (5) dpts de dix pour cent comptant du prix au moment de l'adjudication et assumera le paiement des taxes de 1894 en sus du prix de son adjudication.

Acte de vente au frais de l'acquéreur, pardevant A. O. Lapice, notaire. Plan du vendeur exposé au No 72 et 74 rue St-Charles jusqu'au 12 sept—12 19 26—sept 2 9 12

JOURNAUX FRANCAIS

Echo de Paris, Figaro, Gil Blas, Intransigeant, Lanterne, Petit Journal, Petit Parisien, Le Soleil, Presse, France Mode, Mode Nationale, P. Echo d'Mode Bon Genre(al), Caricature, Eclipse, Journal Amusant, Jal des Voyages Monde Comique P. Jnal. p. rire, Soleil, Trés, etc.

Dépositaires Généraux :

L. DERMIGNY & Cie.
126 W. 25th Street, NEW YORK,

Envois par la Poste dans toute l'Amérique.

DEMANDEZ LA LISTE !

Conditions spéciales aux Marchands

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

AVANTAGEUSEMENT SITUÉS

Propriétés dans les Piemier et Sixième Districts.

Mardi, 2 Oct.

Succession de William Pope.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. No 43,130.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau 155 (nouveau No 723) rue de la Commune.—MARDI, le 2 octobre 1894, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre St-Charles et Camp, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Righter, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, daté le 24 août 1894, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° **Deux certains lots de terre** avec les bâtisses qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Dryades (autrefois Promenade Triton ou rue De lord; lesdits lots sont désignés par les numéros trente-huit et trente neuf, sur un plan dressé par Richard Delafield, ingénieur civil, dans le mois de mars 1832, déposé dans le Bureau de C. H. Slidell, arpenteur, en cette ville et mesurant chacun, mesure anglaise, 25 pieds de face sur la rue St-Joseph, 25 pieds de face sur l'avenue Carondelet, en arrière, sur une profondeur plus ou moins, sur la profondeur suivante, à savoir: Le lot No 38 a 64 pieds 9 pouces sur la ligne séparant de ce lot No 37 et 54 pieds 9 pouces sur la ligne le séparant du lot No 39 et le lot No 39 a 54 pieds 9 pouces sur la ligne séparant de ce lot et 44 pieds 11 pouces sur la ligne du lot No 40. Et ainsi la même propriété qui a été acquise au nom d'Elisabeth Howes, épouse de William Pope, par acte passé pardevant M. J. Durnford, le 9 juin 1890, enregistré au bureau de transferts en cette ville dans le livre 136, folio 68.

Les améliorations consistent en une résidence en briques à deux étages avec corridor au centre, deux chambres au rez-de-chaussée et trois chambres à l'étage supérieur; aussi une bâtisse en briques à deux étages dans la cour, avec deux chambres au rez de chaussée et deux chambres à l'étage supérieur; aussi deux bâtisses d'aisance, cour pavée fchlinger, gaz, etc., connue par le numéro municipal 825 rue Lafayette.

2° **Un certaine portion ou lot de terre**, dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Olivier, Derbigny, Gravier et Roffignac et la ligne de la propriété Foucher, désignée par la lettre A sur un plan annexé à un acte passé pardevant F. A. Bienvenu, notaire, le 6 janvier 1873. Laquelle portion de terre mesure, au plus amérie in, quarante sept pieds de face sur la rue Olivier par la profondeur de quatre-vingt-dix sept pieds, étant bornée sur un côté vers la rue Olivier par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à C. C. Parent, et sur le côté le plus près de la rue Ferdinand par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à M. Roemain, et dans le fond par la propriété L. F. Foucher. Etant la même propriété qui a été acquise au nom d'Elisabeth Howes, épouse de William Pope, par achat de William Harris, d'après un acte passé pardevant Joseph Cohn, notaire en cette ville, le 9 janvier 1892, enregistré en la Recorder's Office, dans le livre 116, folio 101. Les améliorations consistent en un petit dépôt de glace rue 84-Joseph et d'une boutique de cordonnier sur l'avenue Howard.

3° **Un certain lot de terre**, avec les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Dryades (autrefois Philippa), Gravier, Perdide et Rampart, le dit lot mesurant trente pieds de face à la rue Dryades sur la profondeur de quatre-vingt-onze pieds sur le côté le plus près de la rue Gravier, et quatre-vingt-sept pieds de profondeur sur le côté le plus près de la rue Perdido et vingt-cinq pieds neuf pouces sur la ligne près de la rue Gravier, borné sur un côté par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à J. Laurel et sur l'autre côté par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à Samuel Luermare et dans le fond par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à L. Millaudon. Etant la même propriété qui a été acquise au nom d'Elisabeth Howes, épouse de William Pope, par acte passé pardevant M. T. Durnford, le 9 juin 1890, enregistré au bureau de transferts en cette ville dans le livre 136, folio 68.

Les améliorations consistent en une résidence en briques à deux étages avec corridor au centre, deux chambres au rez-de-chaussée et trois chambres à l'étage supérieur; aussi une bâtisse en briques à deux étages dans la cour, avec deux chambres au rez de chaussée et deux chambres à l'étage supérieur; aussi deux bâtisses d'aisance, cour pavée fchlinger, gaz, etc., connue par le numéro municipal 825 rue Lafayette.

4° **Une certaine portion ou lot de terre**, dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Olivier, Derbigny, Gravier et Roffignac et la ligne de la propriété Foucher, désignée par la lettre A sur un plan annexé à un acte passé pardevant F. A. Bienvenu, notaire, le 6 janvier 1873. Laquelle portion de terre mesure, au plus amérie in, quarante sept pieds de face sur la rue Olivier par la profondeur de quatre-vingt-dix sept pieds, étant bornée sur un côté vers la rue Olivier par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à C. C. Parent, et sur le côté le plus près de la rue Ferdinand par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à M. Roemain, et dans le fond par la propriété L. F. Foucher. Etant la même propriété qui a été acquise au nom d'Elisabeth Howes, épouse de William Pope, par achat de William Harris, d'après un acte passé pardevant John J. Ward, notaire en cette ville, le 17 juillet 1891, entre Pope par achat de Joseph C. Gallaher, par acte passé pardevant John J. Ward, notaire en cette ville, le 17 juillet 1891, entre gistré en la Recorder's Office, dans le livre 139 folio 192.

Conditions—Comptant à l'adjudication Actes de vente pardevant M. J. Durnford, notaire, aux frais des acquéreurs.

29 août—29—sep 4 11 18 25—oct 2

PAR FITZPATRICK & SMITH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Attention Spéculateurs

Quatorze Splendides Lots de Terre

—DANS LE—

PREMIER DISTRICT,

Dans l'ilet borné par les rues Canal, Murat, Alexandre et l'avenue Cleveland.

Succession de François Lacroix.

No 9,904.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division D.

PAR FITZPATRICK & SMITH—W. H. Fitzpatrick, encanteur bureau 54 rue Carondelet—MERCREDI, 12 septembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé le 6 août 1894, par l'Hon. N. H. Righter, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Quatorze certains lots de terre dans l'Ilet No 802, borné par les rues Canal, Cleveland, Murat et Alexander, dans le Premier District de cette ville, étant les lots Nos 13 à 26, inclusivement, le tout tel que montré sur le plan à voir. Le lot No 13 mesure 106 pieds 9 pouces et 2 lignes de face à la rue Alexander, 167 pieds 8 pouces et 7 lignes de profondeur; le lot No 14, 98 pieds 9 pouces et 4 lignes sur une angle sur le côté après la rue du Canal, formant une face de 30 pieds 9 pouces et 4 lignes de la distance de 32 pieds 11 pouces et 4 lignes de la rue du Canal. Les lots Nos 14 à 16 inclusive mesurent chacun 30 pieds 9 pouces et 4 lignes 98 pouces et 4 lignes de face sur la rue Alexandre, sur une profondeur de 119 pieds, 4 pouces et 7 lignes entre lignes parallèles; le lot No 17 au No 20 inclusivement mesurant chacun 26 pieds 8 pouces et 5 lignes de face sur la rue Alexandre sur une profondeur de 119 pieds 4 pouces et 7 lignes entre lignes parallèles, le lot No 20 forme l'encoignure des rues Alexandre et Cleveland. Le lot No 21 mesure une distance de 119 pieds 4 pouces et 7 lignes de la rue Alexandre et mesure 28 pieds 4 pouces de face à la rue Cleveland sur une profondeur de 180 pieds, entre lignes parallèles. Le lot No 22 mesure 28 pieds 4 pouces de face sur la rue Cleveland sur 180 pieds en la profondeur de la ligne du lot No 21 et 177 pieds 10 pouces et 5 lignes de la ligne le séparant du lot No 23 et 20 pieds de face sur la rue Murat, sur une profondeur de 180 pieds, entre lignes parallèles. Le lot No 24 forme l'encoignure des rues Murat et Cleveland. Le lot No 26 mesure 81 pieds 5 pouces de face à la rue Murat, 110 pieds sur la ligne de séparation du lot No 25, 120 pieds 6 pouces sur une ligne angulaire sur le côté près de la rue Canal et 100 pieds 1 pouce et 5 lignes sur la ligne de fond le séparant du lot No 25. Le tout d'après un plan dressé par Chas. G. De L'Isle, voyer, daté du 30 juillet 1894, dont la copie de ladite a été enregistrée au bureau de la dite succession. Les lots de terre sont situés dans